



# Assemblée Générale Ordinaire du Foyer Rural de Villey le sec, « Les Trabecs »

A l'attention des adhérents du Foyer Rural de Villey le sec

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association, Les Trabecs, qui se tiendra :

**Mardi 6 septembre 2022 de 20h à 21h**  
à la salle des fêtes de Villey le Sec.

Si le quorum n'est pas atteint l'Assemblée Générale sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

**L'ordre du jour est le suivant :**

- Rapport moral 2021/2022
- Rapport d'activité 2021/2022
- Rapport financier 2021/2022
- Renouvellement des mandats d'administrateurs
- Perspectives
- Fixation du prix de la cotisation 2022/2023
- Questions diverses, échanges avec les participants

*Toutes les personnes intéressées pour participer au Conseil d'Administration seront les bienvenues !  
Chacun peut s'investir en fonction de ses disponibilités.  
N'hésitez pas à vous présenter lors du renouvellement des mandats, c'est par l'engagement des uns et des autres que les projets naissent et se réalisent.*

**Si vous ne pouvez pas être présent à l'Assemblée Générale, le vote par procuration est possible.  
Vous pouvez vous faire représenter par un adhérent de votre choix. (voir procuration ci-dessous)**

Seuls les membres à jour de leur cotisation 2021/2022 peuvent voter à l'Assemblée Générale.

A Villey le Sec, le 28 juillet 2022

La présidente,

Alexia MAIRE

.....  
L'Assemblée Générale sera suivie d'un temps de rencontre convivial.  
.....

**Vote par procuration** (à transmettre à un adhérent de votre choix  
ou à déposer chez Agnès Fajon 1 rue du Faÿs Villey le sec)

Je soussigné(e) (nom, prénom).....

donne pouvoir à (nom, prénom).....

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale de l'association « Les Trabecs » le 06/09/2022 à la salle des fêtes de Villey le sec.

Date et signature